



Ma Communauté
de Communes

AVIS AU PUBLIC

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BOUHET

Le public est informé que par délibération du 20 novembre 2018, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Sud a approuvé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de BOUHET.

Cette délibération ainsi que le dossier correspondant sont tenus à la disposition du public à la mairie de Bouhet et au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud à Surgères aux jours et aux heures habituels d'ouverture.

Le présent avis sera affiché au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud à Surgères et à la mairie de Bouhet ainsi que sur leur site internet : www.aunis-sud.fr et <http://www.bouhet17.fr/> pendant une durée d'un mois.

Le Président

JEAN CORIOUX